

COLLÈGE VIC-BILH À LEMBEYE

Nouvelle-Aquitaine, département des Pyrénées-Atlantiques (64)
Commune de 768 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Département des Pyrénées-Atlantiques

Les autres acteurs :

Architecte : Gauche Muru Dupacq
Bureau d'études : Groupe CETAB

Le projet en bref :

- Désamiantage, isolation thermique et changement des menuiseries
- Gestion technique des bâtiments (GTB) et VMC double flux
- Mises aux normes accessibilité PMR
- Installation de volets et de brise-soleils
- Raccordement au réseau de chaleur

Les points forts :

#matériaux biosourcés #label BBC Effinergie
#panneaux photovoltaïques



ISABELLE LAHORE

Vice-présidente du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en charge de l'éducation, des collèges et de la vie des collégiens

Pouvez-vous nous raconter la genèse de cette rénovation ?

Le collège du Vic-Bilh faisait partie des établissements les plus urgents à réhabiliter, en raison de déperditions énergétiques massives, d'inconfort thermique et d'équipements vieillissants. Le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques se devant d'offrir des locaux adaptés et anticiper les besoins liés au réchauffement climatique, nous avons adopté en 2017 un plan pluriannuel d'investissement doté de 200 millions d'euros afin de rénover nos collèges.

Quelles ont été les grandes réalisations techniques et fonctionnelles ?

Le premier levier a été la création d'un réseau de chaleur bois-énergie, en partenariat avec la commune de Lembeye. L'enveloppe du bâtiment a été repensée (isolation thermique par l'extérieur, installation de volets et brise-soleil, architecture contemporaine...). Côté équipements, une ventilation double flux a été installée, ainsi qu'une GTB et des panneaux photovoltaïques. Enfin, l'aspect fonctionnel n'a pas été oublié : réorganisation des bureaux, rénovation de la salle des professeurs et de l'infirmerie, sanitaires remis à neuf, locaux mutualisés et sécurisés.

Pourquoi ce projet s'inscrit-il au-delà de la simple rénovation ?

À Lembeye, l'attractivité du nord du département s'est renforcée car le collège peut désormais accueillir une division d'élèves supplémentaire. Cette rénovation illustre parfaitement notre vision : un collège n'est pas seulement un lieu d'apprentissage, c'est un acteur de la transition écologique et un facteur d'attractivité territoriale.

La bonne idée

Une rénovation en site occupé peut revêtir un caractère pédagogique : pendant le chantier, les élèves ont pu observer les métiers du bâtiment et découvrir l'impact environnemental des matériaux.

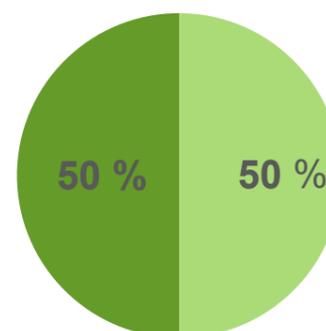


Et demain ?

Pour aller plus loin, nous comptons instaurer une charte de bon usage dans chaque établissement rénové, pour que les économies passent aussi par les comportements.

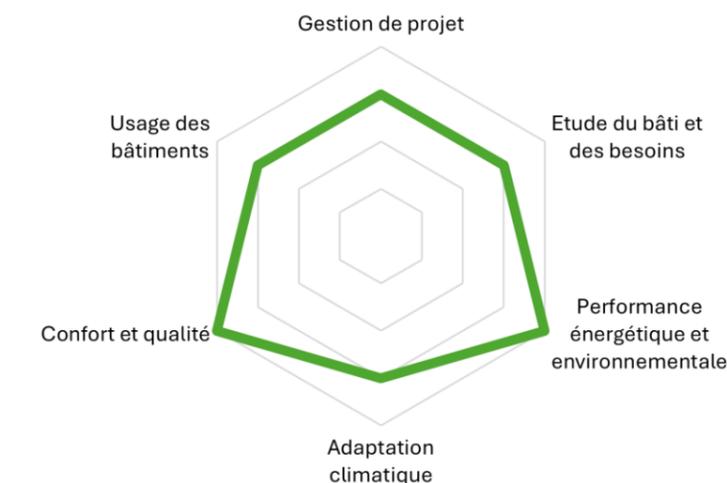
Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 3,25 M€ TTC. Le montant total des subventions est d'1,63 M€ (Fonds vert, FEDER). Le Département a autofinancé le reste.



EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.



1967

Année de construction du bâtiment



1 965 M²

Surface rénovée du bâtiment



242

Élèves au sein du collège



60 %

Economie d'énergie visée



3,25 M€ TTC

Montant total prévisionnel de l'opération